

La princesse arrivait à la place qui lui avait été réservée.
Elle s'installa sur le fauteuil de velours et, du geste, elle invita le président Dupart à venir à elle.

XII

L'INCONNUE.

—Vraiment,—avait dit encore madame Des Digières en riant, — vous n'aimez pas le baron de Cérano?
En ce moment la cérémonie de la "Baillée des roses" commençait, on apportait dans d'immenses corbeilles les fleurs que le prince de Bourbon devait contribuer.
Catherine parut ne prêter aucune attention à cette cérémonie. Elle était préoccupée; les paroles de madame Des Digières venaient encore de porter le trouble dans son âme et dans son cœur.
Elle avait vu plusieurs fois, souvent même, Cérano chez son père, mais jamais elle n'avait eu la pensée que l'ami du président Duprat pût jeter sur elle un regard amoureux.
En réfléchissant, elle laissait errer ses regards... Tout à coup ses yeux rencontrèrent ceux de Cérano fixés sur elle. Catherine subit le choc de ce regard et elle pâlit... Elle venait de comprendre que madame Des Digières avait dit vrai...
Elle détourna la tête en baissant les yeux. Dans ce mouvement des prunelles, le rayon visuel passa sur la ligne entière des conseillers et, machinalement, il s'arrêta sur le groupe qui entourait le duc de Bourbon.
Cette fois encore le regard de Catherine en rencontra un autre. C'était celui d'un jeune et beau cavalier, aux allures élégantes, à la mine fière et franche. Le regard de Catherine s'arrêta, pour ainsi dire pris dans la flamme qui jaillissait de ces prunelles ardentes fixées sur elle.
Ce qu'il y avait dans ce regard, d'admiration, d'adoration, de tendresse de cœur, en une seconde, Catherine le comprit involontairement.
De pâle qu'elle était, elle devint rouge. Elle voulut fuir ce rayonnement magnétique et elle fut obligée de faire un effort... Mais son regard ne se détourna pas pour aller courir sur d'autres points de la salle, ses paupières s'abaissèrent lentement et se voilèrent.
Catherine demeura ainsi, durant quelques instants, immobile. —muette — et comme sous une impression qu'elle ne pouvait pas vaincre.
Elle releva légèrement la paupière. A travers la barrière des cils formant nuage, elle aperçut encore ce regard toujours ardemment et passionnément rivé sur elle.
Catherine sentit son cœur battre violemment...
La cérémonie avançait, elle n'avait rien vu, rien entendu, rien compris.
Le procès s'entamait, l'avocat commençait à plaider — Catherine sentait toujours ce regard qui ne la quittait pas...
—Mais qu'avez-vous donc, ma chère ? — lui demanda madame Des Digières.
Catherine tressaillit.
—Rien ! — dit-elle.
—Vous pensez à Cérano ?
— Oh ! non !
Blanche rit aux éclats.
—Voilà un : oh non ! — dit elle, — que le cher baron n'éprouverait pas grand plaisir à entendre.
La séance dura quatre heures. Lorsqu'elle fut levée sur l'ordre du chancelier qui la présidait, Catherine eût été incapable de raconter ce qui s'était passé.
La sortie se fit lentement. Seigneurs et belles dames ne se pressaient nullement de quitter la "Chambre dorée".
Catherine et Blanche, entourées de mesdames de La Brosse et de Belberg, et accompagnées par M. M. de Sancy, de Tocqueux et de Chivry, étaient pressées dans les rangs serrés de la foule.
Tout à coup Catherine étouffa un léger cri en se retournant.
—Qu'avez-vous ? — lui demandèrent les dames.
—Rien ! — dit elle.
—Mais vous avez crié ! — dit Tocqueux en se rapprochant de Catherine.
—J'ai eu peur...
A Continuer



LE CANARD paraît tous les samedis. L'abonnement est de 50 centimes par année, invariablement payable d'avance. On ne prend pas d'abonnement pour moins d'un an. Nous le vendons aux agents huit centimes la douzaine, payable tous mois.

Annances: Première insertion, 10 centimes par ligne; chaque insertion subséquente, cinq centimes par ligne. Conditions spéciales pour les annonces à long terme.
Adressez toutes communications et toutes remises d'argent.

LE CANARD,
Boite 1427, Montréal.

LE CANARD

MONTREAL, 28 Février 1885.

RESURRECTION DE BERTHELOT

C'était pendant la tempête de Wiggins. Les cyprès et les vieux sapins du cimetière de la Côte des Neiges ornaient et mugissaient sous les efforts du Nord-Est.
La neige tourbillonnait autour des pierres tumulaires et poussée par rafales elle se massait sur les flancs du charnier.
L'angelus venait de sonner au beffroi de la chapelle mortuaire. Les vibrations de l'airain funèbre au milieu de la tempête étaient lentes et sinistres.
Deux fossoyeurs avaient cherché un abri contre la bourrasque dans le charnier dont la porte était restée ouverte.
Après avoir mangé leur frugal repas du midi ils allumèrent leurs pipes et se mirent à causer ensemble en attendant la reprise du travail. L'un d'eux tira de sa poche le dernier numéro du *Canard* et commença la lecture du premier Montréal du nouveau directeur.
Lorsqu'il fut arrivé au septième chapitre du propectus du Grand Visaire il fut stupéfait en entendant un bruit insolite au milieu d'une quadruple rangée de cercueils.
—Ecoute, dit-il à son compagnon, n'entends-tu rien de ce côté ?
—Il me semble que j'ai entendu quelqu'un se plaindre.
En effet une voix très-distincte sortit des profondeurs du caveau et cria au secours.
Les deux fossoyeurs s'approchèrent d'une boîte. Une personne dans l'intérieur leur cria : "Ouvrez vite. J'étouffe ici."
Les deux hommes se hâtèrent de lever le couvercle du cercueil et notre rédacteur qui y était enfermé se mit sur son séant, ouvrit les yeux, bailla et étendit les bras.
S'adressant au fossoyeurs :
—On suis-je ? Qu'est-ce que cela veut dire ?
—Allez me chercher une voiture que je m'en aille au plus tôt.
—Mais comment, dit l'un des hommes vous n'étiez pas mort ?
—Vous le voyez bien. Les petits manteaux croyaient m'avoir tué, mais il ne m'ont mis qu'un "liturgie." Vite amenez moi un cocher. Nous irons ensemble prendre un "piek me up" chez Lumbkin.
Un quart d'heure plus tard notre directeur chaudement enmitouffé dans une cariole entra dans les limites de Montréal.
Sa réapparition au milieu de ses confrères causa une profonde sensation. Tous les reporters voulaient avoir une entrevue avec lui pour avoir des nouvelles de l'autre monde. Il se laissa gagner par un de ses anciens confrères, et lui parla en ces termes :
—Il y a dix jours le *Canard* déployant ses ailes sortit du royaume des mortels. Il se trouva tout à coup enveloppé dans une espèce de tourbillon et il sentit sur ses ailes la poudre des soleils qui l'éclairaient dans sa course, il ne tarda pas d'arriver sur une planète rayonnante de splendeur.
C'était le ciel.
Il s'y avait qu'une porte pour y entrer. Cette porte était solidement verrouillée à l'intérieur.
Le *Canard* frappa, pas de réponse.
Le concierge était probablement occupé à prendre son lunch.
Il donna plusieurs coups de poings en succession rapide sur un des panneaux. Une voix se fit entendre :
—Pas tant de train au dehors, fit-elle. Espérez un p'tit brin.
La figure vénérable de Saint Pierre parut dans le guichet qui venait de s'ouvrir.
—Qu'est-ce que vous me voulez ? Qui êtes-vous d'abord ?
—Je suis le *Canard* de Montréal. Je voudrais entrer.
—Retournez chez vous. J'ai des ordres spéciaux à votre égard. Les castors n'entrent pas ici. Vous allez retourner sur la terre reprendre votre journal dont la mission n'est pas terminée. Tant que vous n'aurez pas complètement abruti les petits manteaux vous ne serez pas mur pour le ciel.
Lorsque vous serez rendu sur votre planète vous direz aux amis de l'*Etendard* qu'ils auront une réception bien

chaude de ce côté, s'ils persistent dans leur rébellion contre les autorités religieuses de leur pays. Allez je ne vous dis que ça.
Le guichet se ferma bruyamment au nez du *Canard* qui dû reprendre tout penaud la route du séjour des mortels.
Aujourd'hui il est installé à son ancien poste et il continuera de faire les combats de la bonne cause.

LA MAIRIE

Dans toutes les luttes de M. Beaudry pour le mairie, le *Canard* s'est montré favorable à sa candidature.
M. Beaudry a eu notre appui cordial lorsqu'il combattait la candidature de M. Bulmer et celle du Dr. Leprohon.
Aujourd'hui les plumes du *Canard* se hérissent et son bec se dirige contre celui qui veut monopoliser à son profit la charge du premier magistrat de Montréal.
Pourquoi tourne-t-il le dos à M. Beaudry. C'est pour plusieurs raisons.
1o y a des imites pour un homme d'être maire.
2o Parce que M. Beaudry a donné vingt fois sa parole qu'il ne se représenterait plus et qu'il se présente toujours
3o Parce que M. Beaudry a des idées croches relativement à l'hygiène de la cité.
Comme nous sommes presque certains d'avoir le choléra l'état prochain il nous faut à la mairie un homme capable de conjurer le fléau par des moyens efficaces. Tout le monde sait que M. Beaudry veut fermer les abattoires, afin que les bouchers abattent leurs animaux au centre même de la ville et y établissent un foyer de pestilence.
Bref y a un "boute" pour avoir toujours le même homme à la mairie. Le *Canard* est avide d'un changement.
Cette année il se prononce carrément en faveur de la candidature de M. Beaugrand.
M. Beaugrand, est un homme actif, intelligent et zélé pour le bien public.
Beaugrand sera maire cette année.
Le *Canard* le prédit et tout le monde sait que les prédictions du *Canard* s'accomplissent toujours.
Vive le Maire Beaugrand. Vive Beaugrand maire.

PROBLEME A RESOUDRE

Nota — une somme de 25 piastre en argent dur sera versée entre les mains de celui qui pourra résoudre le problème suivant.
Un membre du club "Le Trappeur" revenu de la grande excursion de Québec nous communique ce problème.
A l'hôtel St-Louis, nous dit-il, me trouvant avec deux amis, nous sommes allés boire à la barre la moindre des choses. La traite se composa d'un verre de lager beer, d'un verre de whisky, et d'un verre de gin. — Le compte exigé par le garçon fut de trente cinq cents. Après avoir payé, nous nous sommes creusé le tête pour établir le prix respectif de chacun des verres.
N'ayant pu parvenir à une solution satisfaisante nous nous sommes adressés à l'administration de l'hôtel qui nous servit ce compte détaillé :
Whis.....10 cts
Key.....5 "
Gin.....10 "
Lager.....5 "
Beer.....5 "
Total 35 cts

Le patron de l'établissement nous affirma que ce compte brillait par sa simplicité et qu'il était établi dans les règles de la comptabilité en parti double. Pour nous nous n'y avons vu que du feu et, nous le répétons — nous demandons aux lecteurs du *Canard* de nous expliquer s'ils le peuvent, comment on peut arriver à faire payer 35 cts; pour une consommation aussi minime ?

LES LICENCES

La comédie des licences est rendue à sa troisième représentation.
Les scènes de 1885 ont absolument les mêmes traits de similitude que celles de 1884 et 1883.
Les trois commissaires provinciaux commencent par se muer la terreur parmi les malheureux vendeurs de whisky.
Ils déclarent et *catheadra* que le nombre des licences sera diminué de moitié, que le privilège de vendre de la boisson enivrante ne sera accordé qu'aux propriétaires d'hôtelleries qui donnent le manger et le couvert à leurs clients et que ceux qui ont violé la loi pendant les douze mois précédents n'auront plus de licence.
Ces déclarations ont eu l'effet ordinaire. La consternation règne dans le camp des aubergistes.
La liste des élus est publiée. Cent cinquante victimes sont sacrifiées à la loi draconienne.
Depuis une semaine messieurs les aubergistes dont les licences n'ont pas été accordées, remuent ciel et terre pour faire reconsidérer la décision des commissaires.
Ces derniers prennent un cruel plaisir à faire balloter leurs administrés dans un océan d'indécision.
Le *Canard* est d'avis que la farce a duré assez longtemps. Les commissaires devraient précipiter le dénouement qui sera comme celui des années précédentes, en donnant des licences à tous ceux qui en demandent.
Allons, vous savez, messieurs, qu'il faut que ça finisse

Les Commandements de l'Avocat.

Un plaideur malheureux vient de résumer ses rancunes en quelques commandements succincts et précis qu'il a communiqué à un journal français. Nous les reproduisons à titre de curiosité :
S'i faut, Dieu tu confesseras
Ou le nieras facilement.
Son nom sans crainte jureras
Et toute chose mêmement.
Faux témoignages soutiendras,
Sans nul remors, éloquentment.
Les père et mère conspueras
Ou les fils indifférentment.
Le luxurieux tu défendras
Pour ses écus très aisément.
L'œuvre de chair procureras
Dans le divorce à tes clients.
Le bien d'autrui disputeras
Et raviras légalement.
Puis, les dimanches garderas
Sans patenôtres assurément.

Une nièce en loterie

L'histoire est invraisemblable, ce qui n'empêche pas qu'elle soit authentique.
Il y a quelque temps, un commissaire de police de Paris était avisé qu'un étranger, d'allure cosse, et disait se nommer le baron de Felenko, parcourait les cercles et certains salons d'accès faciles, en vendant des billets d'une extraordinaire loterie.
Extraordinaire, certes ! car le lot unique qu'elle offrait n'était pas de ceux qu'on a coutume d'offrir.
Il consistait en un château, non en Espagne, mais en Hongrie et en une jeune fille, nièce du baron, d'une beauté rare, en vérité, dont la main était promise au gagnant.
Le baron montrait sa photographie, avec toutes sortes de petites réticences, comme pour dire : "Oh ! vous savez, la photographie ne peut rendre toutes ses perfections !"
Le château avait, affirmait-il, une valeur de cent mille francs. Quant à sa nièce, bien impudent serait celui qui estimerait jamais le prix de la beauté et de la grâce !
Le billet n'était pas donné pour rien, d'ailleurs : il valait cinquante francs.
Mais ce prix n'arrêta pas ceux auxquels s'adressait le baron. Songez donc ! un château et une femme ! On cite un banquier qui, à lui seul, avait pris cent numéros de la loterie.
Bref, presque tous étaient placés, quand la police eut vent de cette étrange spéculation. Le baron recevait donc, un de ces matins, la visite d'un commissaire, ceint de son écharpe, qui, en guise de salutation, débute par cette phrase rébarbative :
"Au nom de la loi, je vous arrête !" —
Stupeur du baron, qui se défendit énergiquement d'avoir jamais, en quoi que ce fût, commis la moindre indécencesse.
Il ne niait nullement avoir, en effet, ouvert cette loterie ; mais il ajoutait, pour sa défense, que personne ne pouvait l'empêcher de disposer librement de son château et de sa nièce... On était prévenu qu'on devait épouser la jeune fille avant d'entrer en possession du château. La combinaison n'avait donc rien d'immoral...
— Bon ! bon ! dit le commissaire, vous ferez valoir ces arguments auprès de M. le juge d'instruction.
Dans sa pensée, il venait de "mettre à l'ombre" un aventurier de première qualité.
Cependant, il fallut prendre des renseignements en Hongrie, et quelle fut, à son tour, la surprise du magistrat lorsqu'il acquit la conviction que rien n'était plus réel que l'existence du château, et de la nièce.
On avait affaire à un excentrique, à un original, soit, mais non à un filou.
— "Je vous le disait bien, monsieur le juge," s'écria le baron... Le moyen que j'employais pour marier ma nièce et pour doubler sa dot était des plus ingénieux... Je serai sûr qu'elle épousera ainsi un mari à son aise, car lorsqu'on paye cinquante francs un billet de loterie, on a assurément de quoi vivre !
Il fallut relâcher le baron, en ne gardant que la prévention d'émission d'une loterie non autorisée. La jeune Hongroise peut toujours attendre le mari que lui donnera le sort.
M. Prud'homme a quelque raison de croire qu'un jeune voisin en tient pour sa femme.
Il le rencontre dans l'escalier. L'autre passe sans le saluer.
M. Prud'homme se retourne et dit majestueusement :
—Mal élevé ! On se décoiffe, au moins, devant l'homme qu'on veut coiffer.